



UNION  
ACADEMIQUE DES  
SYNDICATS DE L'  
EDUCATION  
NATIONALE  
ACCADEMIE DE  
VERSAILLES

MAISON DES SYNDICATS  
245 BD JEAN JAURES  
92 100 BOULOGNE  
01 46 09 98 70

FEDERATION DE  
L'EDUCATION, DE LA  
RECHERCHE ET DE LA  
CULTURE

# NON AU DEMANTELEMENT DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL !

Sans aucune concertation le ministère s'engage dans une refonte profonde de l'enseignement professionnel en transformant massivement les filières scolaires BEP (2 ans) + Bac Pro (2 ans) en une seule possibilité : le Bac Pro en 3 ans.

Dans l'académie, 20% des élèves se présentant à l'examen le font après un bac pro 3 ans. L'objectif est de passer à 80% d'ici 2010. Faisant fi des conclusions du rapport Prat de septembre 2005 qui fait un bilan très mitigé des premières expériences de Bac Pro 3 ans, le ministre puis le recteur, décident dans un seul souci d'économies budgétaires, de mettre les bouchées doubles pour transformer les filières scolaires BEP (2 ans) + Bac Pro (2 ans) en une filière directe Bac Pro 3 ans.

Dans ce rapport l'inspecteur Prat écrit :

« Si le bac professionnel constitue une première réponse à la flexibilité des parcours ce dispositif n'y répond que partiellement et de manière trop rigide... Le parcours en trois ans n'est donc qu'un élément de réponse qui ne concerne qu'une faible partie des publics ».

En effet, seuls les élèves issus de troisième ayant un potentiel suffisant pour acquérir le niveau IV de formation pourront suivre un cursus raccourci à trois ans sans étape de validation intermédiaire. Nous prenons cette proposition du rapport à notre compte : « En effet, certaines qualifications du niveau IV n'imposent-elles pas un cursus en 4 ans lorsque le savoir-faire est important (hôtellerie, bâtiment par exemple) ? »

Ceci est valable également pour l'enseignement général, avec un nombre d'heures réduit drastiquement et des effectifs en hausse.

A titre d'exemples :

➤ La note de Darcos du 29 octobre dit :  
"Pour la rentrée 2008, la grille horaire applicable en première année de baccalauréat professionnel sera celle de la seconde BEP [...] dans laquelle le nombre d'heures de modules sera fixé à une heure; réservée aux élèves pour lesquels une aide personnalisée s'avèrera nécessaire."

➤ En prenant les grilles horaires :  
**Français histoire géographie**  
BEP : 132 + 102 = 234 heures  
+ bac 2ans français (84+78) + HG ( 56+52)  
= 504 heures  
Bac en 3 ans : 132 + 270= 402 heures.  
Soit : 102 heures en moins

**Enseignement technologique et professionnel et STI**  
BEP de la production : 1ère année 544,5h  
+ 2ème année 612 h = 1156,5 heures  
Bac pro 1ère année 336h et 2ème année 299h  
Total en 4 ans : 1791,5 heures  
Bac en 3 ans : 1179,5 heures pour atteindre le même niveau de formation !!  
Soit : 612h en moins de savoir professionnel !

➤ Le rectorat n'exclut pas des 2èmes et 3èmes années bac pro à 30 élèves.  
Aucune réflexion pédagogique derrière ces décisions. Seules comptent les restrictions budgétaires, par exemple: **la VSP est obligatoire en BEP, l'HPS facultative en bac pro ! C'est une perte sèche d'un an de postes profs voire 3 si le proviseur supprime les options !!!**

## Que fera-t-on des autres ?

**La recherche d'économies budgétaires ne doit pas conduire à des décisions qui seraient synonymes d'abandon pur et simple d'une grande partie de notre jeunesse, qui plus est, de la partie la plus fragile.**

La réduction de l'offre de formation scolaire aux niveaux V et IV dans notre système public d'éducation conduira les jeunes les plus fragiles vers des formations dispensées par des organismes extérieurs, sous statut d'apprentis. Nous ne saurions nous contenter de cette solution, d'autant que nous savons bien que les employeurs ne sont pas demandeurs de ce type de public (jeune et peu formé) pour s'engager dans des contrats d'apprentissage.

Au mépris de toute concertation, de toute réflexion contradictoire, le choix a été fait de laisser tomber une grande partie des jeunes issus de troisième et de les laisser en pâture, à la merci de certains qui ne pourraient voir en eux que main d'œuvre taillable et

corvéable à souhait, sans armes ni outils pour se défendre.

Contrairement à ce qui s'est parfois passé, nous n'en sommes pas au stade de l'expérimentation dans une académie pilote. Les contacts que nous avons pris avec la direction nationale de notre syndicat et d'autres académies, montrent encore une fois que l'attaque est **massive, rapide et brutale**. Ils nous faut donc exiger des chefs d'établissement qu'ils nous communiquent les informations dont ils disposent, faire des AG et des heures d'information syndicale partout où cela est possible, informer les élèves des projets de l'administration, prendre contact avec les fédérations de parents d'élèves au niveau local.

### **Appel de la CGT Educ'Action Versailles :**

#### **ASSEMBLEES GENERALES INTERSYNDICALES DES PERSONNELS**

**MERCREDI 28 NOVEMBRE 2007 A 17H**

**POUR LE 78, LE 92 ET LE 95: MAISON DES SYNDICATS  
245 BOULEVARD JEAN JAURES 92100 BOULOGNE**

**POUR LE 91: BOURSE DU TRAVAIL, salle 4  
12 PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91000 EVRY**

**Pour s'informer et  
organiser la mobilisation**